

MAIRIE DE ROBION



BP 2 – 84440 ROBION – Tél : 04 90 76 60 44

Service des affaires scolaires

Ecole élémentaire- Av Jean Giono

Tél : 04 90 76 43 56

CERTIFICAT D'INSCRIPTION D'UN ENFANT A L'ECOLE DE ROBION

ANNEE SCOLAIRE 2017 / 2018

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM : PRENOM : M F

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Scolarisé en 2016/2017 à l'école : Classe prévue pour 2017-2018 :

Frères et sœurs scolarisés en maternelle ou en élémentaire

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe actuelle

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES DE L'ENFANT

PERE

MERE

NOM :

NOM :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Tél :

Tél :

SITUATION FAMILIALE: Célibataire
 Mariés Vie maritale
 Pacsés Veuf (ve)
 Divorcés Séparés

En cas de divorce ou de séparation,
préciser qui a la garde de l'enfant :
 mère père garde alternée

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur ce document. **Toute fausse information sera passible des poursuites applicables en la matière.**

A

le

Signature des parents

ROBION le
L'adjointe déléguée
Maryvonne Jeanjean

**CERTIFICAT D'INSCRIPTION
D'UN ENFANT A L'ECOLE DE ROBION**

ANNEE SCOLAIRE 2017 / 2018

Sont invitées à compléter ce formulaire :

- *Les personnes qui souhaitent inscrire leur enfant en 1ere année de maternelle ou de CP à l'école publique de Robion*
- *Les personnes nouvellement installées sur la commune et qui souhaitent procéder à une première inscription de leur enfant à l'école publique de Robion*

Pièces à fournir

- Le présent certificat dûment complété, daté et signé
- Copie du Livret de famille

En cas de divorce ou de séparation :

- Copie du jugement intégral précisant la garde de l'enfant.

En l'absence d'ordonnance ou en cas de garde alternée,
renseignements à fournir par le 2^{ème} parent :

- Copie de la carte d'identité,
- Justificatif de domicile,
- Attestation sur l'honneur, autorisant l'inscription de l'enfant par le demandeur.

Si vous êtes locataire ou propriétaire

- Photocopie de la Taxe foncière **ou** taxe d'habitation.
- Photocopie d'une quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité ou de téléphone datant de moins de 3 mois

Si vous êtes hébergé chez un tiers

- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- Copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- Photocopie d'une quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité **ou** de téléphone datant de moins de 3 mois, de l'hébergeant
- Photocopie de la Taxe foncière **ou** taxe d'habitation de l'hébergeant.
- Copie de l'attestation CAF **ou** CPAM **ou** l'avis de changement d'adresse postale de l'hébergé

**Tout changement de domicile doit immédiatement être signalé
au service des affaires scolaires de la Mairie**

ATTENTION

Ce certificat d'inscription sera délivré à la Directrice ou au directeur de l'école où l'enfant sera scolarisé afin qu'il ou elle puisse procéder à son inscription définitive.